

Mieux communiquer pour mieux manager

ACCESSIBILITE

Manager ou dirigeant

En situation de handicap, prendre contact pour définir les adaptations par les formateurs et modalités d'accès.

TARIFS

280€ HT/personne

Tarifcation modulée pour l'inscription à plusieurs formations, voir condition sur le site.

DELAJ D'ACCES

Proposition de devis dans les 15 jours suivant la demande.

Réalisation au plus tôt le mois suivant l'acceptation de la proposition.

CONTACT

contact@formationsmii.com

FORMAT

En présentiel ou format mixte

Lieu de formation : Grenoble ou Chambéry, sur site

PLUS D'INFOS

Site web de nos parcours

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de cette formation, les stagiaires auront développé les capacités suivantes :

- Expliquer les bénéfices d'une bonne qualité de relation dans une équipe
- Identifier les 2 niveaux de communication (contenu et relationnel),
- Identifier les critères d'une relation adulte-adulte
- Définir les différentes attitudes de Porter
- Identifier ses points forts relationnels pour les utiliser au maximum
- Identifier ses faiblesses relationnelles pour trouver des axes d'amélioration
- Reconnaître les bienfaits des signes de reconnaissance
- Utiliser quelques éléments pour une communication non violente

METHODE

Au cours de cette formation, seront abordées les thématiques suivantes :

- Pourquoi le management est une fonction relationnelle ?
- Les 2 niveaux de la communication : contenu et relation
- Autodiagnostic de ses points forts et de ses points d'amélioration dans la communication
- Les transactions
- Donner des signes de reconnaissance pour mieux manager
- Les bienfaits de la communication non violente

La durée de cette formation est de 3h.

La formation aura lieu en salle avec des groupes de 5 à 10 personnes.

Les supports visuels et papier seront fournis.

PRE-REQUIS

Occuper un poste de manager depuis moins de deux ans ou se préparer à cette prise de poste.

EVALUATION

Un questionnaire sera proposé en fin de session. Les résultats du questionnaire seront transmis au commanditaire de la formation.